

Une subvention de 10 000 euros pour l'École de la différence

L'École de la différence-École Soleil à Rémire-Montjoly s'est vue attribuée une subvention de 10 000 euros par la CA CL lors de la réunion de bureau ce mardi 9 juillet. Le projet de cet établissement, porté par l'association BodyBrain Art Project, vise l'épanouissement des élèves ayant des troubles de la scolarité.

Cette école, différente du système scolaire traditionnel, est un établissement privé alternatif destiné aux enfants en difficultés scolaires ou porteurs de handicap.

Elle accueille des enfants du CP au CM2 avec pour objectif l'ouverture d'une classe de 6ème à la rentrée 2019 puis d'une classe de lycée, horizon 2022.

En Guyane, 10% des enfants sont concernés par ces difficultés scolaires. Cette école innovante leur permet de s'épanouir à nouveau grâce aux différentes techniques pédagogiques utilisées que sont Freinet, Montessori ou encore Steiner.

Le dispositif de classe à petit effectif, 12 élèves, accorde une pédagogie individualisée où les élèves travaillent leur développement personnel. Le calendrier suit celui de l'académie de Guyane et respecte les niveaux et programmes scolaires.

Cette structure ne pouvant prétendre à l'accompagnement financier de l'Education Nationale sans justifier au moins 5 ans d'existence, soit d'ici 2021, a sollicité l'aide de la CA CL.

La Commission Cohésion Sociale du lundi 27 mai 2019 s'est alors prononcée favorablement à hauteur de 10 000 euros.

Au regard de la Stratégie Intercommunale de Cohésion Urbaine et Sociale (SICUS), le projet répond à deux objectifs portés par l'Agglo :

- mise en place d'un Conseil Intercommunal de Santé Mentale, ayant pour objectifs spécifiques de favoriser l'accès aux soins, la promotion et la prévention. Mais aussi de faciliter les inclusions sociale et l'autonomie des personnes souffrant de troubles psychiques/psychologiques
- être le coordinateur transversal des dispositifs de réussite éducative, de lutte contre le décrochage scolaire. Notamment, en luttant contre les problèmes d'insertion sociale et en renforçant le décloisonnement des dispositifs à l'échelle intercommunale

L'École Soleil s'inscrit dans une logique de prévention de l'échec scolaire et de transversalité répondant pertinemment aux objectifs portés par la SICUS.

COMMUNIQUE DE PRESSE

10/07/2019

CONTACTS PRESSE

Cynthia-Renée Sagne

Responsable Planification et Développement Social Territorial
Direction de l'Habitat, de l'Aménagement et de la Mobilité
Tél: 05 94 28 94 40 / GSM: 06 94 24 16 19 / Fax: 05 94 28 28 20
Mail : cynthia.sagne@cacl-guyane.fr

Stévie Barthelemy

Chargée de communication
Tél: 05 94 28 28 28 // GSM: 06 94 40 45 04
Mail: stevie.barthelemy@cacl-guyane.fr